

## Vœux du 11 janvier 2013 Rétrospective 2012 et projets

### 1- 2012 a été pour notre commune une année particulièrement marquée, puisqu'elle a rejoint la Communauté de Communes du Bocage Valognais ou CCBV.

Un tournant et une évolution pour la vie économique et la gestion de notre collectivité : transfert de compétences, accès à de nouveaux services, aides financières du contrat de territoire. Au fur et à mesure de l'avancée de cette alliance, chacun pourra apprécier les bénéfices et avantages de cette mutualisation des moyens, nécessaire au développement de nos communes rurales.

Les bulletins Infosottevast ont permis aux Sottevastais d'en découvrir en détail le bien-fondé mais aussi les répercussions financières. Je reviens sur ce point important pour le contribuable.

La volonté du Conseil Municipal était de réduire la part communale de l'imposition sur les ménages, afin de compenser la part CCBV et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dont le taux s'affiche à 16% au lieu de 11 %. Cette brusque augmentation pour nos foyers provoque une variation significative d'environ 48 % du montant de cette taxe. La marche est haute et je comprends la réaction de certains Sottevastais. Ceci s'explique par le fait que le budget de la commune prenait à sa charge près de la moitié du coût du service ordures ménagères en répercutant seulement l'autre moitié sur le contribuable, d'où le taux bas de 11%. Les foyers en ont donc profité pendant plusieurs années et n'ont jamais contester cette réduction qui était appréciable financièrement parlant mais qui aujourd'hui occasionne une différence plus importante.

Le Conseil Municipal aurait souhaité réduire les taux communaux des impôts locaux pour compenser en totalité ces augmentations. Il y est partiellement parvenu après de nombreuses simulations, contraint par des règles incontournables et précises de lien entre les taux, établies par la Direction des Finances Publiques. En d'autres termes, il nous était impossible de baisser de façon significative, la taxe foncière sur le bâti sans que les autres taxes ne subissent le même sort. Il a fallu trouver le bon compromis en optant pour leur variation proportionnelle afin de préserver également le budget communal. Le résultat est que, toutes taxes confondues, l'augmentation du montant total de la part communale et CCBV, supportée par le contribuable est de l'ordre de 12 % alors qu'elle aurait été de 23%, évaluation faites sur des bases similaires 2011 et 2012.

La répercussion financière a bien été minimisée et Sottevast est la seule commune adhérente qui a voté ces taux à la baisse, ce dont nous pouvons nous vanter et nous réjouir.

### 2 - Notre appartenance à la CCBV, nous permet de bénéficier dorénavant de subventions du Conseil Général dans le cadre du Contrat de Territoire dont le programme d'actions 2012-2014 a retenu trois projets pour Sottevast.

- **l'extension de la bibliothèque** : Initialement prévue dans l'actuelle garderie et suite aux différents échanges avec la Bibliothèque Départementale de Prêt et la commission communale chargée du projet, le conseil municipal se penche sur la faisabilité de transférer la bibliothèque dans les locaux de l'ancienne Poste, propriété de la commune depuis peu. Détachée de l'enceinte scolaire, elle permettrait de dynamiser le centre bourg et de répondre aux orientations définies par la BDP et la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Cet important projet de réhabilitation va nécessiter l'intervention d'un maître d'œuvre.

- **autre projet : la construction de logements locatifs pour personnes âgées ou à mobilité réduite** sur le terrain du presbytère libéré en mai dernier suite au départ de l'Abbé Lefèbvre. Les premières démarches de bornage, de topographie et de contrôles réglementaires de l'immeuble, ont été réalisées. La consultation d'architectes va très prochainement être lancée. Ce projet répondra ainsi au souhait de Melle Suzanne Renard qui a légué son bien à la commune dans le but de réaliser une résidence en faveur des personnes vieillissantes, au nom de ses parents Louis et Marie Renard.

- **en dernier, l'installation d'un panneau lumineux d'information** dans le bourg est un aménagement programmé pour 2014.

**3 – La compétence voirie** est dorénavant exercée par la CCBV à la place de la commune. Le bon état de nos chemins a permis le transfert en 2012 de 13 voies ou portions de voies communales sur 18 jugées transférables, soit 12 km 800 sur 15 km 400 dont l'entretien, la gestion et l'aménagement ne seront plus à charge de la commune. Le programme communal de 2012 à lui seul, s'élevait à 30 130 € HT.

**4 - le Relais d'assistantes maternelles**, le RAM, service mis en place dès janvier 2012, fonctionne avec succès chaque Vendredi au foyer rural. L'animatrice, Elodie, reçoit les enfants de 18 mois à 3 ans en matinée pour des activités d'éveil, l'après midi étant consacré à l'information aux familles. Ce service est très apprécié des assistantes maternelles qui leur permettent échanges et professionnalisation.

**5 – Manéo proximité** est également un service nouveau de transport à la demande afin de répondre aux besoins de déplacement des populations isolées et permet aux personnes d'être prises à leur domicile pour se rendre à Valognes le mardi et mercredi après midi ainsi que le vendredi matin (jour de marché).

**6 – le Service Public d'Assainissement non collectif, le SPANC**, se charge d'appliquer la réglementation issue de la loi sur l'eau en matière d'assainissement. Le diagnostic des installations individuelles, obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2013, est assujéti à une redevance de l'usager de 51 €. Hors CCBV, elle aurait été d'au moins 80 €.

Ceci ne représente qu'un bref résumé des principales actions de la CCBV qui œuvre pour l'intérêt communautaire.

**Un autre projet important est celui de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, l'OPAH,** lancée en partenariat avec la Communauté de Communes de Bricquebec. Une enquête préalable a été réalisée auprès des habitants, qui pourront bénéficier sous certaines conditions, d'aides financières à la restauration de l'habitat.

D'autres projets communs traduisant les mêmes besoins mûrissent, d'où la nécessité d'étendre le territoire. Le Conseil Municipal a justement approuvé le 17 septembre dernier, le nouveau périmètre d'intercommunalité arrêté par Monsieur le Préfet et issu de la **future fusion des deux communautés de communes de Valognes et Bricquebec au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2014.**

Je poursuis sur **les réalisations de 2012**

**1-** L'actuel gros dossier est celui de la **viabilisation du lotissement communal** du hameau Saillard. L'avancée de ce programme a été ralentie par la prescription d'un diagnostic archéologique sur le terrain, réalisé en Juillet dernier, lequel a révélé la présence d'un habitat du Moyen Age. De ce fait, par arrêté du 27 novembre dernier, le préfet de Région a prescrit une fouille préventive préalablement aux travaux d'aménagement, dont le coût normalement à charge de la commune, 148 000 € HT, va être totalement subventionné par le Fonds National pour l'Archéologie Préventive (FNAP). Le temps était compté car au 1<sup>er</sup> janvier nous aurions eu à supporter 25 % de cette somme. L'opération de fouille prévue sur la partie ouest du terrain n'entravera pas le démarrage du chantier et pourra être réalisée simultanément. Parallèlement, l'appel d'offres a été lancé. Les marchés sont dévolus aux entreprises et seront signés dans une semaine, pour un montant de 793 000 € HT, 25 % de moins que l'estimatif. Les travaux démarreront donc très prochainement laissant place dans 6 mois environ, à 36 lots en accession à la propriété. Nous informerons largement, quand le moment sera venu, de l'enregistrement des réservations des parcelles par les futurs acquéreurs.

**2 – en voirie et aménagements :**

Le **programme de voirie** concernait en 2012 la réfection d'un tronçon de chaque chemin de la Roquerie, de la Cauvinerie et de la Fontenelle. Il reste à achever la remise en état de cinq autres chemins avant leur transfert définitif.

Le **parking de la mairie** est en cours de réaménagement. Les conditions météorologiques défavorables n'ont pas permis le bitumage et ce chantier cause des désagréments aux usagers de la mairie et de l'agence postale, ce que nous déplorons.

Une **aire de stationnement pour camping car** a été réalisée près de la Douve.

Par ailleurs près de 40 mètres de bordures de **trottoir en granit** ont été changés.

**3 – Sur le plan scolaire,** les mêmes équipes d'enseignants ont accueilli 70 enfants en maternelle et 88 en primaire à la rentrée de Septembre

La **diminution du nombre d'arrêts de bus** prévu au schéma départemental des transports du Conseil Général a fait l'objet de nos préoccupations. Les différentes démarches et concertations ont été fructueuses et ont permis le maintien de 8 arrêts sur 12 pour la desserte de nos écoles et de cinq arrêts pour le secondaire, qui seront tous sécurisés dans le délai prévu de trois ans.

**Notre cuisinière Marie MARIE** a fait valoir ses droits à la retraite après 25 ans de bons et loyaux services. Nous l'avons remerciée lors d'une manifestation bien sympathique. Nous lui souhaitons encore bonne retraite. Elle a donc laissé sa place à Hélène RENARD de Sottevast qui a quitté les cuisines du collège Ferronay de Cherbourg Octeville pour rejoindre les fourneaux de notre école. Nous lui souhaitons la bienvenue. Un nouveau four vapeur a été installé ainsi que quelques équipements inox.

**Côté travaux,** la toiture de la classe maternelle de moyenne section indépendante du groupe scolaire a été refaite et un abri extérieur faisant office de hall d'entrée a été construit à la porte d'entrée.

**Côté équipement,** du matériel informatique est venu compléter le parc renouvelé en 2011. Le sèche-linge a été remplacé. Tableaux et stores ont été remplacés.

**4 – Côté sports :**

Après maintes expertises, contre expertises et autres démarches, le dossier **des fuites récurrentes en toiture** de la salle de sports est désormais aux mains d'un avocat en souhaitant une issue favorable afin que ces locaux soient enfin au sec. Il en va de la sécurité des usagers.

Nous avons investi dans un **système de projection** pour diffusion des grands RDV sportifs au gymnase, lequel permet aux adeptes de se retrouver en toute convivialité.

Les **vestiaires** ont subi un bon rajeunissement par la réfection des peintures intérieures.

## 5 – autres travaux :

Sur avis de la DRAC, les **polychromies des boiseries du chœur de l'église** doivent être restaurées. Après consultation auprès de Maîtres artisans, l'atelier Hue est en charge de ces travaux subventionnés par la DRAC et le Conseil Général, lesquels vont prochainement débiter.

Par ailleurs **un second columbarium** a été installé au cimetière

Le système de **chauffage de cette salle** ne donne plus satisfaction. Il va donc être refait très prochainement.

**6 – au technique**, toujours pour faciliter la tâche de nos agents et permettre la réalisation de nombreux travaux d'entretien, l'acquisition de matériel est indispensable. Cette année, c'est la débroussailleuse tractée qui a été changée

## Entre autres :

Le dernier **recensement** datant de 2008, la population de notre commune doit être recensée cette année. Cette opération importante a commencé le 17 janvier et durera un mois. Pour ce faire, nous avons recruté trois agents recenseurs : Mmes Isabelle EQUILBEC et Valérie MICHEL et M. Nicolas BOSQUET. Chacun a en charge un secteur bien précis. Je ne doute pas que vous leur réserverez le meilleur accueil.

Nous avons eu l'honneur d'accueillir 2 ministres dans notre petite commune en NOVEMBRE dernier pour l'inauguration des nouveaux investissements aux Maîtres Laitiers du Cotentin : cette entreprise est le 3<sup>ème</sup> employeur de la région et est une des plus moderne d'Europe en nouvelle technologie.

Nous pouvons nous réjouir d'avoir au bon moment fait le bon choix au niveau du Conseil Municipal pour leur permettre l'extension car cette entreprise est en partie garante de l'économie de notre région et de l'évolution de notre commune.

Je rappelle **les animations** que la commune organise chaque année

- **bourse aux plantes et aux livres** en mai
- le concours des **maisons fleuries**
- les **festivités habituelles de Juillet** toujours très appréciées (randonnée pédestre – vide greniers – feu d'artifice)
- le **Téléthon**, organisé cette année par l'association Badminton, au gymnase, lequel a permis de verser 1 400 €. S'ajoutent le bénéfice de .....€ du **Repas partage** organisé par 8 associations, lesquels répartissent leur gain vers 8 œuvres caritatives de leur choix.
- le **Père Noël** n'a pas manqué à l'appel dans la belle Corvette rouge de Jean MARTIN. Il a sillonné les hameaux de la commune pour distribuer les traditionnelles friandises aux enfants, accompagné de nos fidèles musiciens de l'Etoile Sottevastaise.
- un **concours photos** sur le thème « le jardin au fil des 4 saisons est lancé depuis l'an dernier et s'achèvera le 8 mai prochain, jour de la bourse aux plantes.
- les **illuminations** ont une fois de plus apporté un air de fête pour cette période de fin d'année.

:

- Notre commune bénéficie d'un tissu associatif riche et dynamique, permettant de développer et d'animer la vie locale qu'elle soit sociale, culturelle ou sportive.

Un merci aux présidents de ces différentes associations et à leurs membres pour leur engagement et leur investissement.

- Je remercie toujours en particulier les musiciens de **l'Etoile Sottevastaise** pour leur participation active aux manifestations et leur dévouement tout au long de l'année. Maurice et Marc se feront l'interprète auprès d'eux pour leur témoigner notre reconnaissance.

- J'y associe également les **Starlettes Sottevastaises** qui sont maintenant connues et appréciées dans la région. Mme Heuzé sera aussi leur interprète.